



La Lettre Déchets

N°20 - février 2006

Dans ce numéro :

- **Actualités du réseau :** 2
 - Réunion nationale du réseau Déchets
 - Participation du Réseau Déchets aux différentes réunions, groupes de travail
 - Les 9èmes Assises Nationales des Déchets Ménagers et Assimilés d'Agen
- **Le Dossier du mois :** 3
 - Opération « je réduis mes déchets » un an après : pari gagné !
- **La page prévention :** 6
 - Campagne prévention ADEME « réduisons les Déchets ça déborde »
 - Avancement du plan national de prévention
 - Sac de Caisse
 - Ecosac: une alternative écologique et équitable
- **En direct de nos régions :** 8
 - PDEDMA**
- **A vos agendas**

Si vous souhaitez **soutenir** la Lettre Déchets, vous avez la possibilité d'effectuer un **DON**, donnant droit à une réduction d'impôt
 Pour cela, contactez :
dechets@fne.asso.fr



Éditorial

PAIN PERDU

Les restes de nos repas alourdissent trop souvent nos poubelles.

Avant même de les considérer comme déchets et d'envisager le compostage comme solution de traitement il existe dans la mémoire culinaire mille façons d'accommoder les restes.

Parmi les recettes de grands parents trois me reviennent à la bouche:

le pain perdu, le pudding au pain et le hachis Parmentier (pharmacien et agronome français qui publia un travail consacré à l'examen chimique de la pomme de terre dont il répandit la culture en France).

Pour les conseils de préparation l'incontournable "les recettes faciles" de Françoise Bernard contribuera à satisfaire vos convives. Pour l'anecdote j'ai sauvé ce bouquin d'une triste fin alors qu'il avait été abandonné, à tort, dans une benne "incinérables" de déchèterie.

***La passiflore** dite aussi "fleur de la passion" originaire du Mexique ramenée en France par des jésuites espagnols a une remarquable action sédatrice car elle calme les nerfs sans déprimer. Elle supprime l'anxiété, la nervosité et l'angoisse accumulées par la vie stressante et prépare à l'endormissement..... la nature toujours la nature!*

Mais c'est aussi le joli nom d'une association du pays de Fougères (35) qui pendant l'année 2005 a animé une opération "Je réduis mes déchets". En particulier, de nombreuses familles ont regardé de près leurs déchets en les pesant. Notre lettre consacre un dossier à cette opération très concrète qui prouve que la réduction des déchets n'est pas une utopie. Un bel exemple à imiter sans modération.

Pour finir, une pensée destinée aux champions olympiques: les médailles d'or durent et l'hiver passe !

Bonne lecture

J-Luc Jugant
Pilote du réseau Déchets

□ Réunion nationale du Réseau Déchets

Le 4 février dernier le Réseau déchets s'est réuni à Paris. 20 personnes étaient présentes pour être informées, débattre et échanger sur : la campagne ADEME « réduisons nos déchets ça déborde », les déchets dangereux avec l'appel à candidatures pour construire un réseau national des représentants associatifs présents dans les PREDIS, une présentation sur le futur règlement des décharges de déchets inertes, une présentation sur la gestion des biodéchets. L'après-midi a été consacrée au projet de la Directive Cadre Déchets puis aux Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE).
Une présentation Power point de ce dossier est disponible sur simple demande.

□ Participation du Réseau Déchets aux différentes réunions, groupes de travail :

- Participation au groupe de travail du Conseil National de l'Emballage sur les détergents.
Objectifs : échanger avec les fabricants de produits sur leurs emballages et envisager les potentiels de réduction (représentant FNE : Nathalie Villermet)
- 2 Réunions au MEDD sur le projet de Directive Cadre Déchets. Objectifs : première réunion d'échanges sur le projet proposé par la commission, premier retour des différents représentants de la société civile, de l'Etat, du monde économique. (représentant FNE : Nathalie Villermet)
- Participation au comité de pilotage du plan national de prévention (représentant FNE : Bruno Genty, Liliane Elsen)
- Groupe de travail sur la prospective Déchets au MEDD. (représentant FNE : Bruno Genty)
Objectif : réaliser des scénarios prospectifs de la gestion des déchets dans 15 ans.
- Participation au comité de pilotage de la campagne Ademe : « Réduisons nos déchets ça Déborde ». (représentant FNE : Delphine Tombal, Nathalie Villermet)
- Participation au groupe de pilotage du colloque ADEME de juin 2006 « Produits « verts » & Eco-consommation : mode d'emploi » (représentant FNE : Nathalie Villermet)

Vous noterez le nombre toujours plus grand de réunions, groupes de travail où nous sommes conviés. Il est difficile de refuser car il est important que le message de FNE soit connu de tous mais cela dévore le temps de nos chargés de mission et de nos bénévoles.

□ Les 9èmes Assises Nationales des Déchets Ménagers et Assimilés se dérouleront les 27, 28 et 29 juin 2006 au Parc des expositions d'Agen

Le 27 juin après-midi sont prévues des visites de sites :

- * Visite de l'unité de compostage de Montauban
- * Plate-forme Qualorg d'Agen

Les 28 et 29 juin au programme séances plénières, ateliers et forums :

- 1ère séance plénière : Le citoyen au cœur de la gestion
- 2ème séance plénière : Filières dédiées : quels rôles pour les collectivités ?
- 3ème séance plénière : Vers un meilleur service public de gestion des déchets

3 séries d'ateliers se dérouleront en parallèle sur les deux jours :

- Atelier 1 : Suivi de la reprise des matériaux
- Atelier 2 : DEEE : quelle place des collectivités ?
- Atelier 3 : Centre Ville et déchets... quelle cohabitation ?
- Atelier 4 : Energie verte : ou comment valoriser nos déchets ?
- Atelier 5 : Ordures ménagères : la voie du compostage ?
- Atelier 6 : Qu'attendre de l'informatisation de la gestion des déchets ?
- Atelier 7 : Déchets et développement durable : que peuvent faire les collectivités ?
- Atelier 8 : De la fermeture des décharges à leur réhabilitation
- Atelier 9 : PDED : comment les réviser efficacement ?
- Atelier 10 : Prévention : de la politique aux actions concrètes
- Atelier 11 : DMS, DTQD, DASRI.....les collecter efficacement
- Atelier 12 : De la communication à l'information

En plus de ces ateliers, des forums se dérouleront sur des sujets comme la redevance spéciale, les DEEE, les risques sanitaires Mais aussi sur les innovations en matière de : Collecte sélective, déchèteries, centres de tri, UIOM, valorisation des boues, centres d'enfouissement techniques, traitements biologiques **Des représentants de FNE seront évidemment présents dans plusieurs ateliers et plénières.**

Le Dossier du mois : Opération je réduis mes déchets, un an après : pari gagné !

Opération je réduis mes déchets un an après : pari gagné ! 5 à 6 fois moins de déchets produits par habitant sur un an



La Passiflore, association locale affiliée à FNE, dont le territoire d'action correspond au Pays de Fougères (35) s'est engagée pour **l'année 2004-2005 en faveur de la prévention des déchets à travers l'opération "Je réduis mes déchets"**.

Pendant un an (du premier janvier au 31 décembre 2005), trente foyers ont pesé leurs déchets et ont ainsi montré qu'il est possible de faire diminuer le poids de sa poubelle lorsqu'on adopte des comportements adaptés.

Force de proposition

L'opération *Je réduis mes déchets* a prouvé que chacun peut agir en faveur de l'environnement, concrètement et sans renvoyer la faute sur les industriels ou sur les pouvoirs publics. Cette opération a également montré qu'une association locale de protection de la nature et de l'environnement peut être force de proposition.



Et le développement durable ?

A priori, la prévention des déchets concerne d'abord la protection de l'environnement. Mais, au cours de l'opération, il s'est avéré qu'elle interférait aussi avec l'économie : économie familiale d'une part, mais aussi économie générale. En effet, la prévention touche aux achats des ménages qu'elle permet de mieux raisonner, au coût de l'enlèvement des ordures, qu'elle réduira à terme, mais aussi à la création d'emplois : en favorisant souvent un service de proximité à un bien produit à distance (par ex. en faisant réparer son lave-linge au lieu d'en acheter un neuf), la prévention des déchets est génératrice d'emplois locaux. Enfin, tout au long de l'opération, se sont nouées des relations amicales entre les foyers participants. La prévention des déchets a permis de développer un mouvement citoyen, lui-même générateur de ce « lien social », précieux mais difficilement quantifiable...

Environnement, économie, social, la prévention des déchets s'inscrit dans le triptyque du développement durable...

Le déroulement

- Une **liste de 70 actions de prévention** a été élaborée par l'ensemble des foyers participants. Parmi cette liste, chaque foyer a pu choisir les actions qu'il souhaitait appliquer.
- Ensuite, entre le 1er janvier et le 31 décembre 2005, **les foyers ont pesé la totalité de leurs déchets produits**, par catégorie : ordures ménagères résiduelles (c'est-à-dire la poubelle « grise »), verre, papier-carton, emballages, déchetterie.
- En plus des déchets confiés à la collectivité, les foyers-tests ont également pesé les déchets de cuisine qu'ils compostaient.
- Pour mesurer la quantité de déchets produits, les foyers-tests ont utilisé un « **peson** » (petite balance).
- Chaque mois, ils reportaient le poids des déchets produits sur une feuille prévue à cet effet.
- Les foyers notaient aussi combien de personnes participaient à chaque repas (afin d'évaluer le nombre de personnes « réellement présentes » dans le foyer).



Comment rester motivé pour continuer à peser pendant un an ?

Tous les mois, les foyers ont reçu une lettre d'information sur la prévention des déchets, spécialement rédigée dans le cadre de l'opération. En outre, chaque trimestre, était organisée une soirée conviviale (soirée gâteaux nommée « La prévention, c'est pas de la tarte », apéritif « la prévention sans prétention »...). Enfin, d'autres événements ont marqué l'année : visite d'un centre de tri et d'une usine d'incinération des ordures ménagères, conférence sur la prévention des déchets, action comparative en supermarché (pour une même liste de courses : comparaison des poids de déchets contenus respectivement dans les caddies « maxi-déchets » et « super-prévention »). L'animation globale de l'opération a été réalisée par un comité de pilotage réunissant six bénévoles. Au final, 23 foyers ont fourni des résultats exploitables sur l'année entière.

Quelle réduction ?

Sur les 30 foyers initiaux, 23 familles (soit 68 personnes) ont terminé l'année de pesée. Ces 23 foyers ont obtenu les résultats suivants :

	23 foyers -test	Moyenne des habitants du Pays de Fougères
Ordures Ménagères Résiduelles	44 kg / personne	250 kg / personne
Déchets recyclables (verre, papier, emballages)	68 kg / personne	64 kg / personne
Déchetterie	±120 kg / personne	226 kg / personne

Les foyers-tests ont donc produit **5 à 6 fois moins d'ordures résiduelles** que la moyenne des habitants du Pays de Fougères (250 kg correspondant à une estimation basse, d'après une valeur mesurée de 289 kg de laquelle on retire 10 à 20% de déchets professionnels).

Ils n'ont pas produit beaucoup plus de déchets recyclables, même s'il est probable qu'ils trient mieux que la moyenne. Enfin, les 120 kg moyens conduits à la déchèterie incluent 80 kg issus de la rénovation d'une maison par l'un des foyers, soit 6 tonnes de gravats divisées par 68 personnes ! ça c'est un vrai problème : comment diviser des gravats par des personnes !

Compostage des déchets de cuisine

Les foyers participants ont composté en moyenne **43 kg de déchets de cuisine par personne**. Autant d'ordures détournées de la poubelle, et qui se transforment en excellent amendement pour le jardin !

Quelles actions ont permis de réduire le poids de la poubelle ?

Parmi les actions effectuées par les ménages, certaines ont eu un impact fort :

- D'abord le **compostage** : les foyers-tests ont détourné en moyenne 43 kg de déchets de cuisine (déchets organiques) par personne en un an, en les compostant - autant de déchets en moins dans la poubelle !
- Ensuite, l'**éviterement à l'achat** : pendant les courses, on évite au maximum les emballages inutiles.
- Et puis, l'**autocollant STOP-PUB** : on estime à 40 kg par foyer la publicité ainsi évitée chaque année.
- Enfin, pour les vêtements, les jouets et les meubles, **donner plutôt que jeter...**

Composition des familles et production de déchets

La **composition des familles** participantes était variée (nombre et âge des membres du foyer), de même que leur mode de vie et leurs activités. Il est intéressant de noter que, parmi le panel de participants, les familles avec des enfants en bas âge et les couples de 55-65 ans tendent à produire un peu

Le Dossier du mois ...

plus de déchets que la moyenne. Les couches-culottes des jeunes enfants et les multiples produits jetables qui entourent le premier âge constituent un facteur difficilement contournable. Pour les couples de 55-65 ans, en revanche, c'est probablement le pouvoir d'achat, ou des habitudes plus difficiles à faire changer, qui expliquent la moindre réduction. Cependant la surproduction de ces foyers reste relative, car aucun des 23 foyers n'a produit plus de 100 kg d'ordures ménagères résiduelles par personne !

Frapper les esprits une fontaine recouverte peu à peu par les déchets.



La fin de l'opération «Je réduis mes déchets» a été marquée par un événement destiné à interpeller les citoyens du Pays de Fougères. Du 11 au 18 février 2006, sur la place principale de Fougères, une fontaine, symbole de nature et de vie, a été peu à peu recouverte par un amoncellement virtuel de déchets. Cette action était intitulée «Trop de déchets – Réduisons-les!».



Le long de grilles verticales installées autour de la fontaine, une bâche représentant des sacs poubelles empilés a été installée. Jour après jour, pendant une semaine, le volume entouré a augmenté, au même rythme que le volume de déchets produits par les habitants de Fougères.

Un accompagnement pédagogique a complété ce temps fort (tenue d'un stand, animations scolaires).

Cette opération nous conforte donc dans l'idée que C'EST POSSIBLE !

En sensibilisant les citoyens, les associations peuvent agir et contribuer à une baisse significative de la quantité de déchets.

Merci à l'équipe de la Passiflore et aux familles participantes à l'action de nous avoir fait partager cette formidable expérience.

Pour plus d'informations

Courrier électronique : Gaël Virlouvét : gaelvirlouvet@yahoo.fr

Un site internet : <http://la.passiflore.free.fr/>

http://www.fne.asso.fr/preventiondechets/initiatives/initiatives_action.htm

□ **Campagne prévention ADEME « réduisons les Déchets ça déborde »**

La campagne de l'ADEME a débuté à l'automne 2005, avec pour clé de voûte des spots TV (la grande poubelle qui diminue). Après une évaluation IFOP il en ressort que cette campagne a eu un bon impact sur les citoyens (plus de 43% s'en souviennent, ce qui est plus que la moyenne généralement enregistrée) et a été jugée positive (85% l'ont jugée utile). Les Français sont donc sensibles à la prévention, 93% des personnes interrogées ont dit être intéressés pour recevoir plus d'informations sur les gestes de prévention.

De son côté, le site internet (www.reduisonsnosdechets.fr) reçoit un grand succès avec 50 000 visites depuis octobre soit 555 visites par jour. Il a été mis à jour dernièrement, alors allez-y !

Rapidement qu'est-il prévu pour 2006 ?

Les deux cibles privilégiées seront les femmes et les enfants. Pour la première cible, c'est la presse féminine qui sera choisie. Pour les jeunes, des actions internet seront mises en place telles que le marketing "viral" (*plus d'info dans prochaine Lettre Déchets*).

Les spots TV seront rediffusés sur de nombreuses chaînes afin de renforcer et rappeler le message de la prévention à tous. Ils s'accompagneront d'une campagne radio, qui déclinera les gestes prévention.

D'autres actions sont également prévues, ainsi que des partenariats avec le « Club Planète Gagnante ». Nous vous en dirons plus dans de prochaines lettres.

Quelles sont les conditions pour devenir partenaire du club Planète Gagnante?

Le club planète Gagnante regroupe des partenaires traditionnels de l'Ademe, des acteurs privés ou publics, associations fortement présents auprès du grand public.

Le but est :

- Initier et mettre en œuvre des actions qui démultiplient la campagne sur le terrain (actions de sensibilisation, de formation du personnel, actions locales, d'animation ou de conseil, journées portes ouvertes, opérations spéciales en magasin, semaines promotionnelles dédiées, expositions, conférences, publications, rédactionnels, publicité, etc...)
- Garantir la visibilité du logo campagne « réduisons vite nos déchets, ça déborde », ou de ses déclinaisons thématiques lors de vos actions campagne,
- Signer la charte d'engagement du club « Planète gagnante », qui précise les conditions du partenariat et les règles déontologiques à respecter impérativement,
- Retourner le dossier de membre du club « Planète gagnante » dûment complété à votre interlocuteur ADEME.

□ **Avancement du plan national de prévention (via le comité national de suivi du plan prévention-COPIL).**

* Projet de norme sur l'affichage de durée de vie théorique sur des produits.

Conformément à un des engagements du plan national de prévention des déchets, le Copil prévention cherche à promouvoir la réalisation de normes « expérimentales », afin de permettre un affichage de la durée de vie prévisible des produits. Ce marquage serait totalement différent de la notion de garantie, mais il servirait de repère aux consommateurs afin qu'ils puissent comparer la robustesse, la durabilité d'un produit par rapport aux différentes offres du marché. Cela permettrait à chacun d'effectuer ses choix non seulement en fonction du seul coût à l'achat mais aussi en fonction du coût à l'usage.

Des affichages de ce type existent déjà pour les lampes basse consommation, mais il serait également intéressant de le voir sur des appareils électroménagers tels que les lave linge, aspirateurs ...

L'enjeu est de persuader certains industriels de se lancer dans ces travaux de normes, afin de valoriser des produits plus « durables ».

Pour cela, il faut établir des listes de produits pour lesquels ce marquage serait le plus pertinent à nos yeux, pour lesquels, l'avantage de la durée de vie permettrait une action sur la prévention des déchets.

Vos avis nous intéressent : Sur quels produits serait-il intéressant de voir afficher : « durée : X années ou X utilisations » ?

Secteur pertinent ou non : ? - Electroménager : Machine à laver / aspirateur / frigo ...

- Meubles

- Matériels de sport : Vélo

- Informatique : imprimante, photocopieur

- Matériel bébé

- Hi-fi (ici confrontation au renouvellement de haute technologie et donc au mode de consommation)

Merci d'adresser vos réponses par mail : dechets@fne.asso.fr

□ **Sac de Caisse**

- Rappelons, que nos parlementaires ont voté une loi interdisant d'ici 2010 l'utilisation de sacs plastiques de sortie de caisse, en demandant leur substitution par du biodégradable ;
- Madame la Ministre de l'environnement a annoncé lors des dernières assises de la Baule qu'elle souhaite voir diminuer de 50% l'utilisation de sacs de sortie de caisse d'ici fin 2006.

Où en sommes nous désormais ?

La Fédération du Commerce et de la Distribution vient de publier ses résultats pour 2005, à savoir une réduction de **35%** de sacs distribués par rapport à 2003. Les supermarchés Auchan annoncent une réduction de 50% sur l'année 2006, avec 50 % de leurs magasins qui sont passés au 100% de caisse verte (c'est à dire ne distribuant plus de sacs de caisse gratuits).

Ces actions sont bien sûr à valoriser et à encourager pour que l'ensemble de la grande distribution ne distribue plus que des sacs réutilisables et qu'ils soient effectivement réutilisés.

Par contre, il reste encore beaucoup de travail à faire du côté des **sacs publicitaires** (50 000 Tonnes), et ceux des **magasins de proximité** (boulangers, charcutiers, pharmacies, marchands de journaux, marchés ...).

Pour les premiers, il suffit de faire pression : ça nous pouvons le faire ensemble (écrire localement et au niveau national à leur service consommateurs).

Pour le second, la tâche sera plus longue, mais il ne tient qu'à nos associations d'aller voir leurs élus, chambres de commerce et d'industrie (CCI) et des métiers (CMA), Conseil général, ... pour promouvoir **les sacs pliés** réutilisables.

□ **Ecosac : une alternative écologique et équitable**

Afin de remplacer les sacs plastiques distribués par la plupart des commerçants, un jeune suisse, convaincu de l'éco-responsabilité du consommateur français et s'est lancé dans le développement d'un sac 100% coton équitable labellisé Max Havelaar pour les petites courses régulières qui font la vie de tous les jours.

Fabriqué à partir de pétrole brut, combustible fossile non-renouvelable, un sac plastique est utilisé en moyenne 20 minutes et met entre 100 et 400 ans à se dégrader dans l'environnement. En 2004, se sont 15 milliards de sacs plastiques qui ont été distribués en France (soit 475 par seconde, ce qui représente 60 000 tonnes de plastique transformées ensuite en déchets).

Fort de ce constat, le projet « ecosac » a pour objectif de développer une alternative écologiquement viable qui s'inscrit dans les mentalités et devienne une habitude de vie. La solution passe par un sac résistant et pratique d'utilisation et de transport.

Composé de coton, le sac s'ancre dans une dimension « équitable » grâce à l'utilisation de coton équitable labellisé Max Havelaar.

Issu d'Afrique de l'Ouest (Mali, Sénégal, Cameroun, Burkina-Faso), le coton est produit selon les standards du commerce équitable établis par l'organisme de certification international FLO. Les producteurs africains ont ainsi la garantie d'obtenir un prix minimum sur leurs récoltes ainsi qu'une prime pour tout projet de développement. Tous les acteurs de la filière « coton équitable » sont certifiés ou agréés afin de garantir une transparence et une traçabilité totale. Par ailleurs, il est important de noter que le coton africain est réputé comme étant écologique et de qualité supérieure.

C'est ainsi qu'est né le premier sac « shopping » 100% coton équitable labellisé Max Havelaar.

Le projet « ecosac » s'adresse aussi bien aux collectivités qui souhaitent trouver une solution de substitution aux sacs plastiques circulant dans leurs territoires qu'aux magasins et commerces (spécialisés ou GMS) souhaitant proposer une alternative durable.

Le particulier pourra trouver ce produit sur le site d'achat éco-responsable « cdurable.com ».



Contact :
Robert Klein, initiateur du projet « ecosac »
chargé de projet M&C
06 79 03 54 03
robert.klein@mc-durable.net
www.mc-durable.net

En direct de nos régions : PDEDMA

□ **La FRAPNA Isère et Objectif Zéro Déchets (OZD) demandent l'annulation du plan départemental d'élimination des déchets**

Le plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés du département de l'Isère a été approuvé par un arrêté préfectoral en date du 10 février 2005.

Par définition, ce plan a pour objet d'organiser, d'orienter et de coordonner l'ensemble des actions à mener, tant par les pouvoirs publics que par les organismes privés, pour la gestion des déchets à l'échelle du département.

La FRAPNA, membre de la commission d'élaboration du plan isérois, et l'association Objectif Zéro Déchets, ont toujours insisté sur la nécessité d'une prise en compte sérieuse de la prévention de la production de déchets, d'intégrer davantage le recyclage et de faire de la valorisation, en substitution progressive de l'incinération et du stockage final, le pivot de ce plan. Or, le contenu du plan approuvé ne répond pas aux attentes des associations : les actions départementales de réduction des déchets à la source proposées sont largement insuffisantes, la production de déchets estimée à 5 et 10 ans est surévaluée, de même que la part actuelle des déchets à traiter.

Le dimensionnement des incinérateurs est basé sur des quantités trop importantes à traiter, les objectifs de recyclage des matériaux et de compostage ne sont pas suffisamment ambitieux et la résorption des décharges brutes a été ignorée.

Pour ces raisons, la FRAPNA et OZD ont choisi de solliciter du Tribunal Administratif de Grenoble en octobre 2005 l'annulation de ce document sur la base d'arguments juridiques précis.

Le contenu du plan ne respecte pas, selon eux, l'ensemble des prescriptions légales et réglementaires applicables en la matière ni même certains des grands principes rappelés dans le plan.

Les associations s'accordent à dire que ce plan a le mérite d'exister, mais qu'il n'est pas ambitieux et reste perfectible. C'est pourquoi, la procédure juridique ainsi engagée est aujourd'hui menée en parallèle avec le Conseil général de l'Isère qui a repris la compétence de gestion des déchets afin que les exigences des associations trouvent meilleure écoute et que soient définis des objectifs plus ambitieux dans chacune des étapes de la production au traitement des déchets.

La FRAPNA et OZD se placent ainsi en partenaires exigeants face à cette question des déchets, cruciale pour chacun et notre département.

Contacts : FRAPNA Isère, Séverine Grosjean - Georges Oudjaoudi

□ **Annulation de l'arrêté préfectoral approuvant le plan d'élimination des déchets ménagers et assimilés de Vendée signé par le préfet le 31 mai 2001. (Novembre 2005)**

Le tribunal administratif de Nantes a reconnu que le plan 2001 était illégal, ce que les associations n'avaient pas cessé de clamer après l'enquête publique. Le plan ne comportant ni les mesures visant à prévenir l'augmentation des déchets ou à en réduire la nocivité, ni l'inventaire de l'état existant et prospectif pour les dix années à venir des quantités de déchets à éliminer selon leur nature et leur origine, ni les indications sur la localisation des centres de stockage de déchets ultimes issus du traitement.

A vos agendas

□ **Gestion biologique des déchets : 3 journées techniques nationales 22 au 24 mars 2006, Salon de l'Aveyron, Paris 12e**

La gestion biologique des déchets se développe en France comme en témoigne la croissance continue du parc d'installations de compostage qui compte aujourd'hui plus de 600 unités.

Pour répondre aux nombreuses questions des acteurs concernés par la gestion des déchets organiques, l'ADEME organise trois journées techniques sur les thèmes suivants :

- * 22 mars "Développez vos débouchés grâce à une approche produit"
- * 23 mars "La gestion de proximité des biodéchets, une solution adaptée aux faibles flux"
- * 24 mars "Le compostage individuel et la gestion domestique pour réduire les flux à la charge des collectivités"

Pour plus de renseignements : www.ademe.fr

□ **Réservez vos 7 et 8 juin 2006 pour le premier colloque ADEME : 1ères rencontres nationales Produits Consommation & Environnement**

De la consommation à l'éco-consommation. Des responsabilités et des engagements à partager pour produire et consommer mieux !" 2 jours pour le développement d'un marketing plus éco-responsable ...



La Lettre Déchets - N°20 - Février 2006 : lettre d'information du réseau Déchets de France Nature Environnement - Fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement fondée en 1968 et reconnue d'utilité publique en 1976 - **Site web** : <http://www.fne.asso.fr> - siège social : 57, rue Cuvier 75231 Paris cedex 05 - **Directeur de la publication** : Sébastien Genest - **Rédacteur en chef** : Jean-Luc JUGANT ; **Conception et réalisation** : Delphine TOMBAL